

ENERGYGUARD 2



SOLGUARD

SUNDOWN

MIDNIGHT

EXTRASUN



NOTICE TECHNIQUE

Information / Utilisation / Entretien / Maintenance / Conseils de sécurité



PREMIUM

NOTICE À REMETTRE À L'UTILISATEUR APRÈS LE MONTAGE

A LIRE ATTENTIVEMENT ET À CONSERVER POUR UNE CONSULTATION ULTÉRIEURE

La couverture à bulles flotte sur l'eau.

Les bulles créent un matelas d'air isolant, limitant ainsi les déperditions thermiques.

La couverture réduit de façon très importante l'évaporation, limitant ainsi la perte d'eau et les déperditions thermiques.

Les modèles translucides : apport d'énergie solaire au bassin.

Les modèles opaques : limitation du phénomène de photosynthèse dans l'eau.

La protection apportée permet de limiter les besoins en traitement de l'eau.

Certains modèles sont équipés d'oeilletts ou de renforts, afin de faciliter la manipulation et de pouvoir être utilisés avec un enrouleur.

COLISAGE ex - pour un bassin 4 x 8 m // 1 colis de 1.20 x 0.50 m x 0.50 m // **Poids total : 20 Kg**

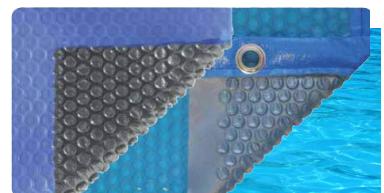
INSTALLATION / UTILISATION

La couverture à bulles se pose à la surface de l'eau.

Les bulles sont au contact de l'eau.

Ne jamais tirer sur un escalier ou un appendice, cela risque de créer des déchirures au niveau de la base.

Manipuler la couverture uniquement par les oeilletts si la couverture en est équipée, sinon prendre soin de ne pas tirer sur la couverture à un endroit qui pourrait créer des déchirures.



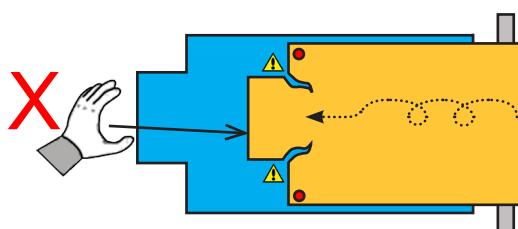
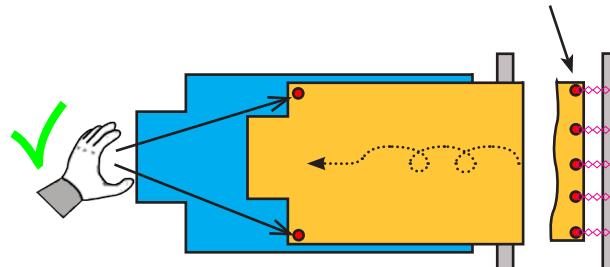
2

FERMETURE

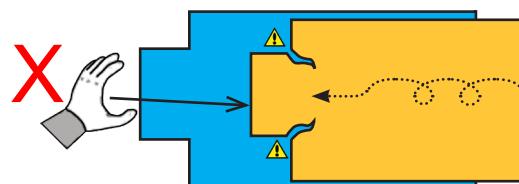
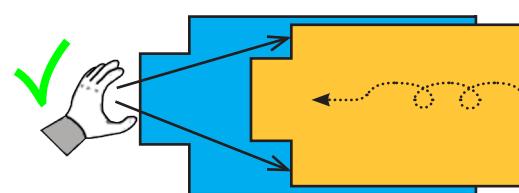
Déployer la couverture à bulles sur le bassin en veillant qu'elle ne frotte pas sur des éléments abrasifs.

avec enrouleur

La couverture doit être équipée d'oeilletts côté enrouleur



sans enrouleur



OUVERTURE

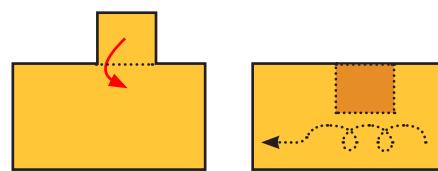
Enrouler la couverture à bulles en veillant qu'elle ne frotte pas sur des éléments abrasifs. Ne surtout pas la plier.

Pour les couvertures équipées d'un escalier latéral, rabattre la partie escalier sur la couverture avant l'enroulement.

Stocker la couverture dans un endroit abrité du soleil.

Protéger la couverture avec la bâche de protection (inclusa en fonction du modèle).

Avec enrouleur : Se reporter à la notice pour l'accrochage à la couverture.



> Température :

La chaleur peut réduire la durée de vie de la couverture et favoriser le développement des algues.

La filtration devra être forcée lorsque la température de l'eau est supérieure à 27°C.

Enlever la couverture quand la température de l'eau avoisine 28/30°C.

Enlever la couverture quand la température de l'eau est inférieure à 5°C.

La couverture peut être utilisée dès la remise en route de la piscine au printemps et jusqu'à l'hivernage du bassin.

> Chlore :

La couverture à bulles permet de maintenir plus longtemps le taux de chlore dans l'eau.

Un taux de chlore trop élevé détériore les bulles de la couverture, et réduit ainsi sa durée de vie.

Il est donc conseillé de surveiller fréquemment le taux de chlore.

Si vous effectuez une chloration choc dans la piscine, enlever impérativement la couverture à bulles de l'eau pendant au moins 48 heures.

De la même façon, si vous avez effectué une chloration excessive de l'eau, retirer la couverture.

Ne la remettre qu'après retour à la normale du taux de chlore.

> pH :

Un pH trop bas, c'est-à-dire trop acide, peut réduire la durée de vie de votre couverture. De la même façon un pH trop haut, c'est-à-dire trop basique, peut aussi réduire la durée de vie de votre couverture et entraîner un phénomène de rétrécissement de celle-ci.

Il est donc conseillé de surveiller fréquemment le pH.

En cas de pH inférieur à 6.8 ou supérieur à 7.3, retirer la couverture à bulles et ne la remettre qu'après retour à la normale du pH.

> UV / les effets du soleil :

Une couverture enroulée et exposée au soleil, même sur une courte durée, chauffe fortement. Chaque tour de couverture enroulée joue un rôle d'effet de serre sur le tour suivant. La dégradation de la bulle est alors extrêmement rapide.

Le traitement protecteur anti UV de la couverture est progressivement dégradé par le soleil.

Il est important que les bulles soient toujours cachées du soleil : exposer au soleil la face lisse.

Pour éviter l'exposition au soleil de la couverture enroulée, il faut protéger la couverture avec la bâche de protection (inclusa en fonction du modèle).

> Hivernage "temps de stockage long" :

Il est recommandé de rincer les 2 faces de la couverture à bulles afin de retirer les restes de produits chimiques, risquant de la détériorer.

Sécher la couverture à bulles avant son stockage afin d'éviter la création de moisissures, risquant de fragiliser les bulles.

Ne pas stockez la couverture à bulles sur un sol végétal : elle pourrait se salir et polluer le bassin, ainsi qu'endommager le sol.

CHERS CLIENTS,

VOUS NOUS AVEZ ACCORDÉ VOTRE CONFIANCE EN SÉLECTIONNANT UNE COUVERTURE À BULLES
ET NOUS VOUS EN REMERCIONS.

NOUS VOUS CONSEILLONS DE LIRE ATTENTIVEMENT LES RECOMMANDATIONS CI-DESSOUS.

C O N S E I L S D E S É C U R I T É

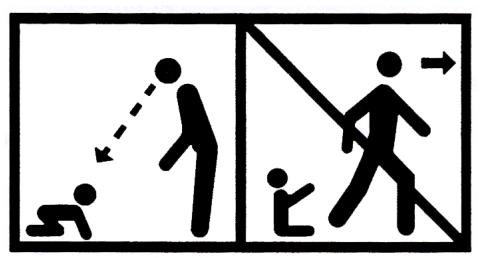
· LA PISCINE PEUT CONSTITUER UN DANGER GRAVE POUR VOS ENFANTS. UNE NOYADE EST TRÈS VITE ARRIVÉE.
DES ENFANTS PRÈS D'UNE PISCINE RÉCLAMENT VOTRE CONSTANTE VIGILANCE ET VOTRE SURVEILLANCE
ACTIVE, MÊME S'ILS SAVENT NAGER.
LA PRÉSENCE PHYSIQUE D'UN ADULTE RESPONSABLE EST INDISPENSABLE LORSQUE LE BASSIN EST OUVERT.

APPRENEZ LES GESTES QUI SAUVENT.

MÉMORISER ET AFFICHER PRÈS DE LA PISCINE LES NUMÉROS DES PREMIERS SECOURS.

- POMPIERS : 18 (POUR LA FRANCE) OU 112 DEPUIS UN TÉLÉPHONE PORTABLE
- SAMU : 15 (POUR LA FRANCE)
- CENTRE ANTIPOISON :

- . LA COUVERTURE À BULLES N'EST PAS UN ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ !
- . NE PAS MARCHER OU S'ALLONGER SUR LA COUVERTURE QU'ELLE SOIT :
 - SUR L'EAU, DANGER DE NOYADE.
 - HORS DE L'EAU, AFIN DE NE PAS ABÎMER LES BULLES.
- . AVANT LA BAIGNADE, VEILLER À RETIRER COMPLÉTÉMENT LA COUVERTURE DE L'EAU.
- . CONTRÔLER L'ABSENCE DE BAINTEUR OU DE CORPS ÉTRANGERS DANS LE BASSIN AVANT ET PENDANT LA MANOEUVRE.
- . UN ENFANT SE NOIE EN MOINS DE 3 MINUTES, LA SURVEILLANCE ET LA VIGILANCE D'UN ADULTE RESPONSABLE EST INDISPENSABLE.



PISCINIER INSTALLATEUR

DEL - ZA La basse croix rouge 35530 Brécé - FRANCE - tel : + 33 (0) 9 70 72 5000